

ACTION URGENTE

COLOMBIE. LA VIE D'UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS EST MENACÉE

Le 6 juillet, des hommes non identifiés sont entrés par effraction chez Danelly Estupiñan, désactivant le système de sécurité de sa porte alors qu'elle n'était pas chez elle. Plusieurs organisations de défense des droits humains ont signalé que des personnes non identifiées avaient payé d'autres personnes pour la tuer. Le Processus des Communautés Noires et d'autres organisations ont informé le bureau du procureur de l'attaque et du fait que la vie de Danelly Estupiñan était menacée et ont demandé une action immédiate. Nous demandons instamment aux autorités nationales de mener sans délai une enquête minutieuse sur ces atteintes à sa sécurité afin d'en identifier les responsables et de les empêcher de menacer davantage l'intégrité physique et psychologique de Danelly Estupiñan.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Fabio Espitia Garzón
Fiscal General de la Nación (e)
Diagonal 22B No. 52-01
Bogotá, D.C., Colombie
Courriel : despacho.fiscal@fiscalia.gov.co

Monsieur le procureur général,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude pour la sécurité de Danelly Estupiñan, une défenseure des droits humains de Buenaventura membre du Processus des Communautés Noires (Proceso Comunitario Negro).

La situation de Danelly Estupiñan était surveillée depuis décembre 2018 et les événements de ce type se sont multipliés ces derniers mois, après qu'elle les a signalés au bureau du procureur.

Le 6 juillet, des hommes non identifiés sont entrés par effraction chez Danelly Estupiñan, désactivant le système de sécurité de sa porte alors qu'elle n'était pas chez elle. Ces faits sont intervenus alors que des organisations locales ont été informées que des personnes avaient été payées pour la tuer.

Je vous demande par conséquent de mener une enquête immédiate, exhaustive et impartiale à l'échelle nationale sur la surveillance dont fait l'objet Danelly Estupiñan, l'entrée par effraction à son domicile et le paiement présumé effectué pour son meurtre, en tenant compte de son rôle de défenseure des droits humains, afin d'identifier les assaillants et de les empêcher de menacer l'intégrité physique et psychologique de Danelly Estupiñan.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Danelly Estupiñan est membre du Processus des Communautés Noires (PCN) en Colombie, une organisation qui œuvre à défendre les droits des populations afro-colombiennes dans le pays. Depuis 2015, elle bénéficie de mesures de protection de l'Unité de protection nationale (UNP) et en 2018, elle faisait partie du Programme basque de protection temporaire des défenseurs des droits humains en danger. Danelly Estupiñan anime des ateliers sur les droits humains et les protections collectives dans différentes localités à Buenaventura, et met en place un travail de campagne et des actions de plaidoyer pour protéger les communautés afro-colombiennes touchées par le développement de grands projets d'infrastructure sur leur territoire.

La situation pour les défenseurs des droits humains en Colombie est critique. En janvier 2019, Frontline Defenders a noté que la Colombie était le pays le plus dangereux des Amériques pour les défenseurs des droits humains. Selon l'ONG Somos Defensores, 234 défenseurs des droits humains ont été agressés entre janvier et mars 2019, parmi lesquels 207 ont été victimes de menaces et 25 d'homicides. D'après la même ONG, entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 juillet 2018, on a recensé 336 homicides et sept disparitions forcées de défenseurs des droits humains et dirigeants sociaux.

En particulier, entre le 24 novembre 2016 (date de la signature de l'Accord de paix entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie et le gouvernement) et le 31 juillet 2018, Somos Defensores a recensé 253 homicides et quatre disparitions forcées. L'analyse de données fournies par SISMA Mujer a montré que depuis 2016, le nombre d'homicides de femmes défenseuses des droits humains et leaders sociaux a nettement augmenté : de 13,3 % de janvier 2016 à juillet 2017, et de 14,3 % de janvier 2017 à juillet 2018. Les groupes de défenseurs des droits humains hommes et femmes qui sont le plus souvent attaqués sont : les dirigeants locaux, les défenseurs des droits fonciers (pour la plupart des membres de communautés indigènes ou afro-colombiennes) et ceux qui réclament la restitution de terres. Dans le même temps, les menaces contre les défenseurs perdurent et les enquêtes pénales liées à ces faits ne progressent guère. La violence contre les défenseurs des droits humains et les leaders sociaux demeure l'un des plus grands obstacles à la mise en œuvre effective de l'Accord de paix.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Espagnol

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 23 septembre 2019

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM PRIVILÉGIÉ : Danelly Estupiñan (elle)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/en/documents/amr23/0621/2019/en/>